BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1174

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

791 919 137 RCS Paris.
OCEANE CONSULTING CS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 8, rue de Choiseul, 75002 Paris.
Précédent propriétaire : 791 919 137 RCS Paris. **OCEANE CONSULTING CS.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : OCEANE CONSULTING Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 8 rue de Choiseul 75002 Paris Capital : 55000.00 EUR Numéro unique d'identification : 442944930 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : OCEANE CONSULTING CS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 8 rue de Choiseul 75002 Paris Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 791919137 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 6437990.00 EUR - passif de 2485238.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur dune action de chaque société participante est la suivante : Une action Oceane Consulting : 19.359,92€ et une action Oceane Consulting CS : 395,28€. En conséquence, pour les besoins de la rémunération des apports, le rapport déchange est fixé à 0,02, soit 1 action dOceane Consulting (avec une valeur nominale de 550 euros)à pour 50 actions dOceane Consulting CS. Il résulte du rapport déchange ci-dessus arrêté par les Parties que les associés de la Société Absorbée devront recevoir, à la Date dEffet, en échange des 10.000 actions composant le capital social dOceane Consulting CS, 200 actions dOceane Consulting. En conséquence, Oceane Consulting procèdera à une augmentation de son capital social dun montant de 110.000 euros, pour le porter de 55.000 euros à 165.000 euros, par création de 200 actions nouvelles dune valeur nominale de 550 euros chacune qui seront directement attribuées aux associés dOceane Consulting CS, à raison d1 action dOceane Consulting pour 50 actions dOceane Consulting CS. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre la valeur réelle de lactif transféré par la Société Absorbée à la Société Absorbante soit le montant de 3.952.752 euros et le montant nominal de laugmentation de capital de la Société Absorbante soit le montant de 110.000 euros constituera une prime de fusion qui sera inscrite au passif du bilan de la Société Absorbante et sur laquelle porteront les droits de tous les associés de la Société Absorbante. Le montant de la prime de fusion sélève à 3.842.752€. . Date du projet commun de fusion : 27.06.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société OCEANE CONSULTING : 05.07.2024

(au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société OCEANE CONSULTING CS : 05.07.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..

